



Patrick GRAVE  
Directeur  
BP 90066  
59874 WAMBRECHIES  
Tél. / Fax : 03 20 51 58 39  
Port : 06 23 69 45 58

Email : pgsospetitsprinces@orange.fr

Wambrechies le 24 Février 2009

## **RAPPORT D ACTIVITE 2008**

Le bilan 2008 s'appuie essentiellement sur le travail effectué en partenariat avec la direction territoriale du Valenciennois dans le cadre du projet pilote.

Même si notre rayon d'action s'étend au niveau départemental, voire national, les réflexions et conclusions sont pour une part importante à mettre à l'actif de ce même secteur.

Il n'en demeure pas moins que ce bilan pour être totalement objectif devrait être scindé en deux parties :

- Premier semestre ou toutes les actions ont pu être mises en place
- Deuxième semestre ou les groupes de paroles, d'expression, les initiations à la communication pour les parents relais et également un nombre assez conséquent d'accompagnement ont du être stoppé momentanément, des projets avec les professionnels de l'enfance ont également du être mis en veille.

De ce bilan ressort trois faits marquants :

### **1° Une explosion des demandes de familles en difficultés**

Créer dans l'objectif d'aider les familles d'enfants placés, nous avons du très rapidement étendre nos actions aux familles bénéficiant de mesure éducative mais également aux familles n'ayant aucun liens avec les services sociaux ou la justice, mais qui devant des difficultés plus ou moins importantes nous sollicitent de plus en plus précocement.

Cette nouvelle posture de l'association peut avoir de fort retentissement sur les actions de prévention, que nous comptons mettre à profit dans un futur proche.

## 2° Une fortes demandes de professionnels désirant travailler avec nous.

Directeurs (ices) territoriaux (ales) **Valenciennois – Flandre Intérieure**  
Directeur (ice) d'établissement d'accueil : **EPDSAE, Pestalozzi, AFEJI, MPE de Sebourg**  
Mairies : **Valenciennes, Denain, Lille, Wambrechies**  
Ecole d'éducateur **Ecole d'éducateur spécialisé EESTS (Lille)**  
Chef de service ASE, SSD et PMI  
Directeurs d'associations  
Thérapeutes, psychologues, sociologues  
Educateur, assistant(e) social (e) etc

## **BILAN QUANTITATIF**

**208 Familles ont contacté l'association :**

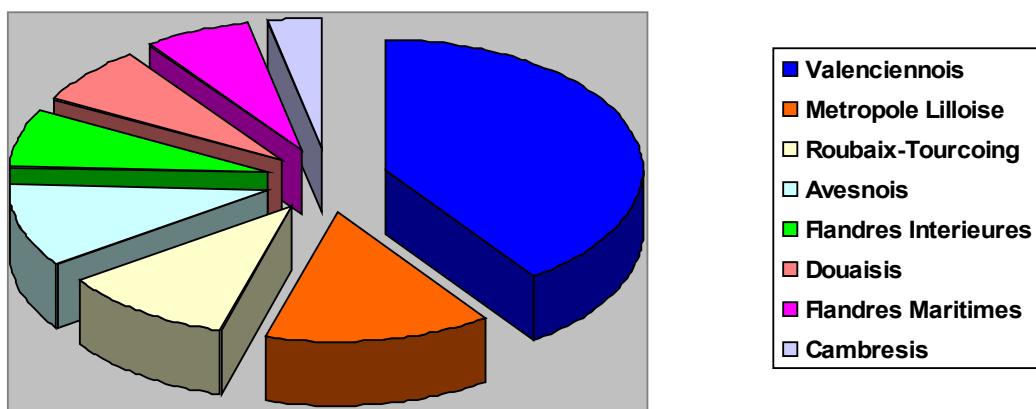
### **Composition des familles**

Ce qui représentent **478 enfants** confiés au département, bénéficiant de mesures éducatives ou en situation difficiles.

Nous n'avons pu affiner ce bilan comme nous l'aurions souhaité.

Devant le manque de moyen technique et humain, le conseil d'administration ayant fixé pour priorité le travail sur le terrain par l'accompagnement des familles.

### **Secteur Géographique**



84 familles Valenciennois	41 %
29 familles Métropole Lilloise	14%
21 familles Avesnois	10%
23 familles Métropole Roubaix-Tourcoing	11%
15 familles Flandres Intérieures	7%
15 familles Douais	7%
14 familles Flandres Maritimes	7%
7 familles Cambresis	3%

PREMIER SEMESTREDEUXIEME SEMESTRE

Entretiens Individuels	56	34
Entretiens Téléphoniques	72	41
Accompagnements UTPAS	23	23
Accompagnement auprès de l'avocat	5	1
Accompagnement services de prévention	1	1
Accompagnement divers	5	5
Groupes de paroles	6	0
Groupes d'expression	4	5
Sensibilisation à la communication (parents relais)	6	0
Permanence – Débriefing (Denain)	21	19
Permanence – Débriefing (Wambrechies)	21	0
Réunion partenaires	23	41
Comité technique	3	3

Partenaires associés à nos projets**Direction territoriale du Valenciennois****Direction territoriale des Flandres Intérieures**

**ADNSEA (droit des jeunes)** : Interventions ponctuelles auprès des familles.

**Parrainage de France (CFPE)** : Réflexion communes d'un travail qui permettrait des alternatives aux placements.

**Association ID** Equipe de thérapeute et psychologue qui souhaiterait également intégrer le projet de création d'un lieu commun – Nous sommes présent dans cette association en tant qu'administrateur

**Association Théma** (Valenciennois)

**Ecole d'éducateur spécialisé EESTS (Lille)** : Travail sur la création de modules de formation qui intégreraient les formations – Réflexion sur d'éventuelles formations pour les parents relais

**Maillages** (EPDSAE) Lieux rencontres Parents-Enfants

**MPE** rue st Bernard de Lille (EPDSAE) Groupes d'expression

**Foyer de Monceaux saint Waast** (EPDSAE) Groupe d'expression

**ALEFPA** : La Maison de St André nous a intégré dans ses réflexions d'équipes mais aussi des familles, ainsi qu'aux travaux d'évaluation de leur établissement.

**AFEJI** : Un travail avec l'établissement de Wormhout se met en place : rencontre avec les familles – rencontre avec les parents relais – réflexions sur les méthodes de travail de chacun

**EPDSAE** : Nous place d'administrateurs élus au titre de représentants des usagers nous permet de apporter réflexions et propositions sur l'ensemble des lieux d'accueil de l'EPDSAE

**Association Théma** (Valenciennois)

**Mairie de Denain** projet CUCS

**Mairie de Valenciennes** projet CUCS

**Mairie de Lille** projet CUCS

## **BILAN QUALITATIF**

**Nous prendrons quelques exemples représentatifs et significatifs des actions de l'association qui ont permis des avancées fortes dans la résolution des problématiques familiales, ainsi qu'une nette amélioration des rapports : familles - institutions.**

*Pour des raisons de confidentialités les noms sont des noms empruntés*

### **Prévention**

#### **1° M Bertrand**

Monsieur se retrouve seul, après le départ de sa femme avec ses quatre enfants. Après une période de dépression, il adhère depuis peu à un de nos groupes de parole.

Cette situation pourrait être un exemple de prévention, en effet la situation conflictuelle du couple pourrait, si rien n'évolue, mettre les enfants dans une position d'enjeu qui pourrait déboucher sur un signalement, les groupes de paroles peuvent être aussi un moyen de faire adhérer les parents vers une médiation.

#### **2° M et Mme Dupuis**

Grand parents qui eurent huit enfants qui furent placés il y a une vingtaine d'années. Ces mêmes enfants eurent vingt cinq enfants. Vingt trois sont placés ou bénéficient de mesures éducatives. Devant cet effet de reproduction, nous proposâmes à ceux-ci une thérapie qu'ils acceptèrent immédiatement.

Aujourd'hui cette thérapie est entamée avec les grands parents et un de leurs enfants (qui est en sorte le représentant des frères et sœurs). Cette thérapie dans l'avenir devrait s'étendre aux autres membres de cette famille extrêmement complexes.

### **Mesures éducatives**

#### **3° M et Mme robert (AEMO)**

Le papa qui se désintéressait de la vie de ses enfants, va actuellement et régulièrement les accompagner à l'école ainsi que dans diverses activités. Ceci grâce aussi à l'intervention des parents relais qui ont pu faire entendre la nécessité et l'utilité de reprendre une place inoccupée.

A ce jour, alors qu'un placement semblait inéluctable lors du signalement ; le magistrat a entendu le travail effectué par cette famille. La famille a non seulement accepté cette mesure éducative mais a demandé le prolongement de celle-ci auprès du magistrat.

#### **4° Mme Lucas (AEMO)**

Cette maman en situation conflictuelle avec son ex conjoint et père de son fils, accepte aujourd'hui d'entamer un travail plus axé sur sa souffrance et sa difficulté à prendre conscience de sa problématique.

A ce jour, elle accepte de faire un bilan en compagnie des travailleurs sociaux afin de mettre en place un projet qui lui permettra d'accepter le « partage » de son fils avec son ex.

#### **Placements**

#### **5° M et Mme Dupont**

Contacté quelques mois avant la naissance de son fils, celui-ci a été confié au département par « précaution » des la naissance. Suite à l'intervention de l'association qui a su mobiliser les professionnels concernés par ce placement, ce placement n'a duré que quinze jours.

Son fils vient d'avoir deux ans et la mesure AEMO engagé depuis vingt quatre mois est tellement satisfaisante qu'une main levée a été sollicitée.

#### **6° Mme Durant**

Son référent nous a téléphoné pour nous remercier du comportement de la maman, qui a tenu les mêmes propos que celui-ci devant son fils, suite à un incident dans l'établissement d'accueil.

En guerre depuis longtemps, cette maman aujourd'hui accepte plus aisément le travail avec le référent de son fils.

#### **7° M et Mme Henri**

Six enfants placés. Une réputation de parents revendicatifs (douze plaintes envers les institutions sur une année). Après avoir compris l'inefficacité d'une telle attitude et aussi d'une problématique familiale compliquée ils ont entamé une thérapie familiale.

Aujourd'hui les enfants sont rentrés chez eux, aucune plainte n'est plus déposée et le magistrat a reconnu qu'en douze années d'exercice il n'a jamais vu une famille aller jusqu'au bout de sa thérapie

#### **8° M et Mme Merlin**

Le père lors de l'audience, qui annonça le placement de ses six enfants, réagit de manière extrêmement violente. Cinq policiers durent intervenir. Il pu néanmoins rentrer chez lui avec ses enfants en attendant de trouver des lieux d'accueil adaptés.

Lors du placement effectif, quelques jours plus tard, l'association était présente au domicile pour soutenir la famille. Un des parents relais accompagnât la maman et les enfants sur leurs lieux d'accueil à la demande du référent. Tout se déroula sans aucun incident

## 9° M Louis

Soupçonné d'aliénation parentale, le magistrat demandât l'éloignement de ses deux enfants afin de les préserver du conflit familial. Le directeur de l'établissement d'accueil nous proposa ses locaux afin de tenter une médiation avec Monsieur et son ex épouse.

Les enfants sont rentrés chez le père, et même si la maman refuse encore de voir ses enfants, la situation s'est considérablement améliorée.

### Divers

Outre ces exemples de situations spécifiques parmi tant d'autres, nous avons aussi constaté un changement radical de certaines familles qui sortent de leur isolement social.

- Un papa se réinscrit à l'ANPE (dont il avait cessé depuis dix ans d'y être inscrit)
- Une mère retrouve une certaine coquetterie vestimentaire
- Une autre reprend soin de son apparence
- Des familles reprennent le chemin des services de santé
- D'autres se réunissent pour diverses activités
- D'autres nous sollicitent pour des groupes de paroles ou simples entretiens

-

## CONCLUSIONS

### [La place du tiers entre familles et institutions :](#)

Le travail partenarial entamé depuis deux années avec la direction territoriale du Valenciennois, ainsi que des divers partenaires telles que mairies, établissements d'accueil, centre sociaux, associations, nous permettent aujourd'hui de tirer des conclusions extrêmement positives.

La relation privilégiée et novatrice que nous entretenons avec les familles nous permet de s'appuyer sur leurs compétences, non en cherchant systématiquement à résoudre leurs problèmes ou erreurs, mais en leur permettant de trouver leurs propres « auto solution ». Les recettes pour aider les familles dysfonctionnelles sont trouvées par elles même avec le soutien et l'accompagnement néanmoins de technicien et de personnes compétentes ou reconnues comme telles.

La place de l'association, qui est d'être au côté des familles, garantie à celles-ci un regard bienveillant et sécurisant qui doit être utilisée comme un nouvel outil de communication et de travail.

- Celle des institutions qui est d'être en face des familles garantie un cadre défini par le magistrat lors de situations de placement d'enfants ou de mesures éducatives (ASE , AGSS, ADSSEAD....).

- Mais aussi un cadre défini par les règles de nos institutions dans les situations de prévention (SSD, PMI, Education nationale, partenaires divers)

Cette nouvelle posture ne doit pas être en opposition, mais en complémentarité l'une de l'autre garantissant l'échange et la construction.

### Nouvelle posture

Néanmoins il ne faut pas oublier ce qui fait l'originalité et l'attrait de l'association : Son rôle de soutien aux familles en difficultés. Ce qui implique une certaine indépendance qui doit être reconnue et affichée comme telle.

L'association veille à ne faire alliance, ni avec les travailleurs sociaux contre les familles, ni avec les familles contre les travailleurs sociaux.

Il est indispensable que chacun garde sa place et son rôle si l'on veut que l'échange puisse s'exercer de manière constructive et efficace.

Les directeurs (ices) d'établissements d'accueil, avec qui j'ai échangé sur ce sujet, qui actuellement forment des travailleurs sociaux à un travail d'étayage à la parentalité (service Diapason ou Maillages de l'EPDSAE par exemple), mais aussi directeur (ice) de direction territoriale reconnaissent également qu'ils ne pourront jamais être dans une double posture : face et au côté des familles dans un même mandat.

Mais cependant en nous appuyant l'un sur l'autre : famille – institution – tiers, nous entrons dans une logique de projet commun avec un taux de réussite élevé et des traumatismes réduits de manière évidente.

Les premiers bénéficiaires de cette « entente » sont les enfants, qui pourront être sécurisés par un discours commun ou tout au moins plus cohérent.

### Professionnalisation

La position de l'association, totalement novatrice, qui cherche à aller plus loin qu'un simple accompagnement, engendre des demandes de professionnels désireux de travailler en partenariat ou même en tant que salariés :

Salariés et bénévoles :

- Chef de service (thérapeute) de l'hôpital de jour de Denain, psychologue qui ont, en outre, mis en œuvre la formation des parents relais du Valenciennois, ont proposé leurs candidatures
- Directeur d'établissement (AFEJI de Wormhout) et ancien directeur adjoint d'un établissement ALEFPA, a également proposé sa candidature au titre de chargé de mission.
- Plusieurs Educateurs (ices) ont proposé leurs candidatures spontanément, désireuses de s'investir dans cette nouvelle approche des familles en difficultés.
- Un éducateur (EPDSAE, thérapeute familial) propose ses services à titre bénévole. Des groupes de paroles seront certainement mis en place sur le secteur Lillois.
- Un chef de service SSD à la retraite, propose ses services afin de mettre son expérience aux services des familles

Même si cette professionnalisation semble indispensable afin d'assurer cohérence et crédibilité dans nos actions, la place des parents relais, mais aussi des bénévoles (**après formation**) se doit d'être au même niveau que les professionnels. Ceux-ci se doivent d'être présent en appui des parents relais.

Nous étudions actuellement une méthode d'accompagnement individuel de nouvelles familles basée sur des entretiens effectués en binôme (parents relais – professionnels). Cette méthode permet d'apporter une vision différente de celle inculquée dans les centres de formations ou aux seins des établissements de l'enfance.

Cette nouvelle méthodologie doit se différencier de celles qui actuellement fleurissent dans les départements (étayage à la parentalité, maison des familles etc), mais qui reste toujours, aux yeux des familles, comme des aides contraintes, assuré uniquement par des professionnels qui malgré leurs bonnes volontés et souhaits d'aider les familles s'opposent toujours à la méfiance de celles-ci.

## Frein à la réalisation des projets

Deux raisons essentielles nous empêchent de pérenniser certaines de nos actions qui entrent cependant dans les objectifs du schéma départemental.

### Résistances culturelles

La place des familles est encore loin (dans certains secteurs) d'être acceptée

- Accompagnements refusés
- Courriers sans réponses
- Propos d'intimidation ou abusifs etc
- Manque ou refus d'échange.

### Manque de moyens financiers

Les projets avec nos partenaires sont mis en attente.

Certains groupes de paroles devront être réduits de manière significative, voire stopper

Les suivis administratifs de dossiers sont suspendus actuellement

Un suivi personnalisé des familles par l'appui de professionnels ne peut se mettre en place

Certains accompagnements physiques doivent être réduits

Le projet d'un livret à destination des familles est suspendu

Des entretiens familiaux ou thérapies ne peuvent se mettre en place.

Le côté prévention, qui pourtant se développe de manière exponentielle, ne pourra se poursuivre.

*Pour clore ce rapport et afin de démontrer l'urgence à trouver des moyens d'échanges et de communications communes, je souhaiterais exposer un fait qui s'est déroulé il y a quelques semaines dans notre département. Fait qui ne représente qu'une part infime de ce que nous pouvons constater et qui reflète l'appréhension des familles à se confier ou à solliciter de l'aide.*

*« Une famille en grande précarité, n'a pas déclarée sa grossesse, et a aménagé sa cave afin qu'elle puisse y accoucher loin de tout et de tous !  
L'intervention des parents relais de l'association a pu rassurer, conseiller, informer ; cette famille aujourd'hui accepte d'effectuer les démarches nécessaires au suivi de cette grossesse. »*



COMMISSION EUROPÉENNE  
Fonds social européen

Association loi 1901 : Siège social 33b rue des martyrs 59113 SECLIN  
SITE INTERNET : <http://www.sospetitsprinces.free.fr/>





